

Travailler ensemble en télétravail

Dans ces circonstances exceptionnelles, les personnels de Lyon 2 enseignant.es, enseignant.es chercheur.es et BIATSS sont en télétravail. C'est une situation inédite pour notre université. La première semaine a permis d'organiser les activités prioritaires en lien avec notre Plan de Continuité d'Activité. Il faut souligner l'effort important qui a été fait en ce sens ainsi que les gestes de solidarité qui ont été nombreux. Que chacun.e soit remercié.e de son implication.

Nous souhaitons transmettre des consignes simples pour faire face à la prolongation de la situation.

Dans le cadre d'un télétravail comme celui que nous vivons aujourd'hui, il existe plusieurs risques pour les personnels :

- L'isolement,
- La difficulté liée à un confinement dans un lieu non propice au télétravail (présence des enfants, de parents, absence de pièce dédiée, etc.)
- Le stress de ne pas se sentir utile,
- Le fait d'avoir peur de ne pas faire son travail correctement,
- Le fait de craindre d'être malade,
- ...

Un management adapté : organiser, accompagner et faire preuve de bienveillance

Il est important de convenir par structure (pôle, service, direction) du mode de fonctionnement collectif et plus encore de se mettre d'accord sur les activités de la semaine, le « qui fait quoi » et comment.

Il est nécessaire de prendre en compte les activités plutôt que les métiers : ainsi une personne qui ne peut exercer certaines activités habituelles car elles ne sont pas télétravaillables, pourrait travailler sur des projets, des organisations différentes, se former ... il faut penser à ce que nous n'avons pas le temps de faire en temps normal mais que nous aurions bien aimé faire.

La situation est différente pour chacun.e et les personnes sont sollicitées de façon différente ou ne sont pas en capacité de répondre de la même manière, avec les mêmes possibilités ou disponibilités.

Il est important de réguler autant que possible la répartition de la charge mais il faut être bienveillant au regard des contextes individuels inégaux.

L'importance du collectif de travail et de la coordination pédagogique

Il faut prévoir des temps d'échange dans la mesure du possible et ce, de façon régulière. Pour celles et ceux qui ne disposent pas d'ordinateur, cela peut se faire via le téléphone.

Il ne faut pas hésiter à engager des discussions sur les activités mais aussi les possibilités de chacun.e de faire. Il est important d'être attentif/ve et dans le soutien.

Pour les activités pédagogiques, il est important aussi de maintenir, voire de renforcer, les échanges entre enseignant.es. En effet, certain.es enseignant.es peuvent être en difficulté, s'interroger sur les modalités ou leur capacité à faire dans ce contexte. Le soutien collectif est un atout majeur.

Il faut bien identifier les plages de disponibilités pour échanger.

Il est aussi important de prendre en compte l'expérience sur le poste des collègues car cela a un impact fort sur le degré d'autonomie et donc la nécessaire présence auprès d'elles/eux.

Aménagement du travail

- Si possible il faut aménager un espace dédié au télétravail.
- Penser à faire des coupures à s'hydrater et à s'alimenter.
- Faire de l'exercice physique.
- Distinguer le temps professionnel et le temps personnel.
- Garder si possible des temps de convivialité virtuelle.

Des actions entreprises et en cours

Notre service de médecine de prévention a maintenu les consultations et sont joignables par mail ou par téléphone.

La DSI s'est mobilisée pour équiper en urgence plus de 97 personnels, elle continue de se mobiliser pour rechercher des solutions de réunion à distance ou de soutien à ceux qui ont des difficultés de connexions.

Le pôle formation du personnel met à votre disposition des formations à distances, des MOOCs, les actions proposées par le SCD.

En ligne vous trouverez des possibles activités culturelles et prochainement sportives grâce à plusieurs collègues et notamment ceux du SUAPS.

Rappel sur la mise en place des messageries dédiées : continue-activite@univ-lyon2.fr et information-covid19@univ-lyon2.fr